



EXERCICE PRATIQUE¹

ÉTUDE DE CAS, L'HISTOIRE DE PAUL

Durée : 40 minutes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE :

- Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/sida dans leur interaction avec les personnes et les groupes qui coproduisent le témoignage.
- Accroître ses capacités de savoir-être à chaque étape de l'accompagnement social éthique des personnes témoignant de leur vécu avec le VIH.
- Développer un esprit de solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida.

DÉROULEMENT :

En groupe de 4 à 5 personnes, durant 20 minutes, les participant.e.s sont invités à lire la mise en situation et à répondre aux questions. Étant donné qu'il n'y a pas de réponse unique, le travail en petit groupe vise à échanger les points de vue et à rassembler les pistes d'action possibles.

Durant une plénière d'une durée de 20 minutes, une personne par groupe rapporte le contenu des discussions. Les formateur.rice.s animent cette plénière et enrichissent, au besoin, les réflexions proposées par chacun des petits groupes. Elles favorisent les échanges à partir des valeurs qui devraient guider l'intervention ET des enjeux éthiques présents dans l'histoire.

QUELLES VALEURS DEVRAIENT GUIDER L'INTERVENTION ?

« *Le respect de la dignité humaine, la justice sociale, la solidarité entre et avec les membres d'une communauté, l'autonomie et la démocratie, sont les valeurs qui guident l'intervention sociale telle que pratiquée par les travailleuses et les travailleurs sociaux, les organismes communautaires autonomes et les institutions étatiques au Québec.* »
(Propos de H. Lamoureux. Éthique, travail social et action communautaire. Ste-Foy : PUQ, 2003, p. 50)

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SONT PRÉSENTS DANS L'HISTOIRE DE PAUL ?

Les personnes vivant avec le VIH/sida peuvent être affectées par des problèmes divers découlant ou non de leur statut sérologique. Ces problèmes risquent d'influencer leur capacité à faire un choix éclairé quand vient le temps de décider s'ils ou elles témoigneront de leur vécu. Le besoin de recevoir un revenu d'appoint, les problèmes de santé mentale, les relations de pouvoir entre les intervenant.e.s et les personnes témoins sont autant de facteurs qui peuvent influencer la décision de témoigner publiquement, et qui devraient faire l'objet d'une réflexion critique ainsi que d'une discussion ouverte avant le témoignage. Par ailleurs, il est aussi très important de ne pas infantiliser les personnes témoins ni de les instrumentaliser. Ultimement, la décision de témoigner publiquement.



HISTOIRE DE PAUL

Paul a 42 ans. Il vit avec le VIH depuis 10 ans. Il a été infecté alors qu'il consommait des drogues par injection. Il a cessé de consommer de façon régulière, mais il vit maintenant avec des problèmes de santé mentale. Ses problèmes l'amènent à formuler des projets irréalistes, à tenir des propos exagérés ou confus et à mentir pour obtenir ce qu'il veut. Plusieurs membres de sa famille ne savent pas qu'il est séropositif.

Depuis quelque temps, Paul fréquente un organisme de dépannage alimentaire où sont organisées des activités diverses visant à briser l'isolement des personnes vivant avec le VIH/sida. L'organisme est en situation de précarité financière et cela préoccupe beaucoup Paul. Il s'est mis dans la tête qu'il doit faire quelque chose ! Il a imaginé plusieurs solutions que les intervenant.e.s de l'organisme trouvent un peu farfelues et ont désamorcées une à une en tentant de ne pas le vexer.

Lors d'une activité communautaire, le coordonnateur général de l'organisme a lancé un appel d'aide aux participant.e.s présents ce jour-là. Il organise une conférence de presse pour dénoncer les coupures gouvernementales dans les programmes de lutte et de prévention du VIH. Le coordonnateur cherche des personnes vivant avec le VIH/sida prêtes à prendre la parole durant la conférence de presse. Les témoignages doivent parler de l'impact du service de dépannage alimentaire dans leur propre vie et de l'importance du maintien de ce service à l'organisme. Paul s'est tout de suite porté volontaire.

Paul se dit investi d'une mission : celle de sauver l'organisme. Paul veut témoigner à cette conférence de presse. Les intervenant.e.s ne savent pas trop comment gérer la situation.

- Selon vous, que sont les enjeux éthiques et les défis soulevés :

- Par les actions/attitudes de Paul ?
- Par les actions/attitudes du coordonnateur de service ?

- Si vous aviez à accompagner Paul dans sa décision de témoigner publiquement que feriez- vous avant, pendant et après la conférence de presse?

CONCLUSION :

Pour clore l'activité, les formatrices félicitent les participant.e.s d'avoir identifié et relevé les défis de cette étude de cas. Elles nomment l'importance de s'assurer que la personne chargée de faire l'accompagnement social et la personne témoin s'entendent sur la faisabilité et la réalisation du plan d'accompagnement.